

# 1944-1946 : refonder la République et redéfinir la démocratie

9

Après la Seconde Guerre mondiale et la fin du régime de Vichy, la France doit reconstruire la République et rétablir la démocratie.

1944-1946

Après Vichy, reconstruire une République démocratique

## Le GPRF

- Considère « illégitime, nul et non avenue » le régime de Vichy qui s'acheva le 20 août 1944, par l'exil du maréchal Philippe Pétain pour l'Allemagne et qui prit fin le 26 avril 1945 par l'arrestation de Pétain
- 5 gouvernements provisoires dirigés respectivement par Charles de Gaulle (deux gouvernements), Félix Gouin, Georges Bidault puis Léon Blum se sont succédé

## Les grandes réformes du GPRF

- Droit de vote des femmes (avril 1944)
- Sécurité sociale (1945)
- Nationalisation dans le domaine énergétique (houillères, puis EDF, GDF, Charbonnages de France), bancaire (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale), assurances (AGF), transports (Air France, RATP), industrie (Renault)

## La constitution de la IV<sup>e</sup> République (27 octobre 1946)

- Régime parlementaire dominant
- Un gouvernement contrôlé par le Parlement
- Faible pouvoir du Président
- Remplacement de l'Empire colonial français par l'Union française et les DOM-TOM ; abolition de l'indigénat.



# 1944-1946 : refonder la République et redéfinir la démocratie

9

## ✓ Ce que le correcteur attend

- ✓ Situer : **1944-1946**
- ✓ Expliquer : **comment la République est rétablie après Vichy**
- ✓ Citer des réformes importantes : **vote des femmes, sécurité sociale, nationalisations**
- ✓ Montrer : **naissance de la IVe République en 1946**
- ✓ Expliquer simplement : **Parlement très puissant, gouvernements fragiles**
- ✓ Utiliser le vocabulaire : **GPRF, Constitution, État-providence, nationalisation**

## DATES

**1944** : fin de Vichy

**1944-1946** :

Gouvernement Provisoire  
de la République  
Française (GPRF)

**Avril 1944** : droit de vote  
des femmes

**1945** : nationalisations +  
sécurité sociale

**1946** : Constitution IVe  
République

**1958** : fin IVe République

## VOCABULAIRE

**Constitution** : texte qui organise les pouvoirs dans un État.

**État-providence** : État qui protège les citoyens par des droits sociaux.

**GPRF** : gouvernement qui rétablit la République après 1944.

**Instabilité gouvernementale** : gouvernements qui changent souvent.

**IVe République** : régime politique de la France de 1946 à 1958.

**Nationalisation** : entreprise privée contrôlée par l'État.

**Pouvoir exécutif** : pouvoir de faire appliquer les lois.

**Pouvoir législatif** : pouvoir de voter les lois.

**Séparation des pouvoirs** : les pouvoirs sont partagés pour éviter la dictature.

**Suffrage universel** : droit de vote pour tous les citoyens adultes.

## ✓ Phrase à savoir

Après 1944, la France rétablit la République, met en place de grandes réformes sociales et fonde la IVe République en 1946..



# 1944-1946 : refonder la République et redéfinir la démocratie

9



**LAVAL** : condamné à mort pour haute trahison, complot contre la sûreté intérieure de l'État. Fusillé le 15 octobre 1945 après avoir avalé une capsule de cyanure.



**PÉTAIN** : frappé d'indignité nationale, condamné à la confiscation de ses biens, à la peine de mort. Peine transformée en emprisonnement à perpétuité, meurt en prison le 23 juillet 1951.



**Charles de Gaulle**  
→ chef du GPRF, refonde la République



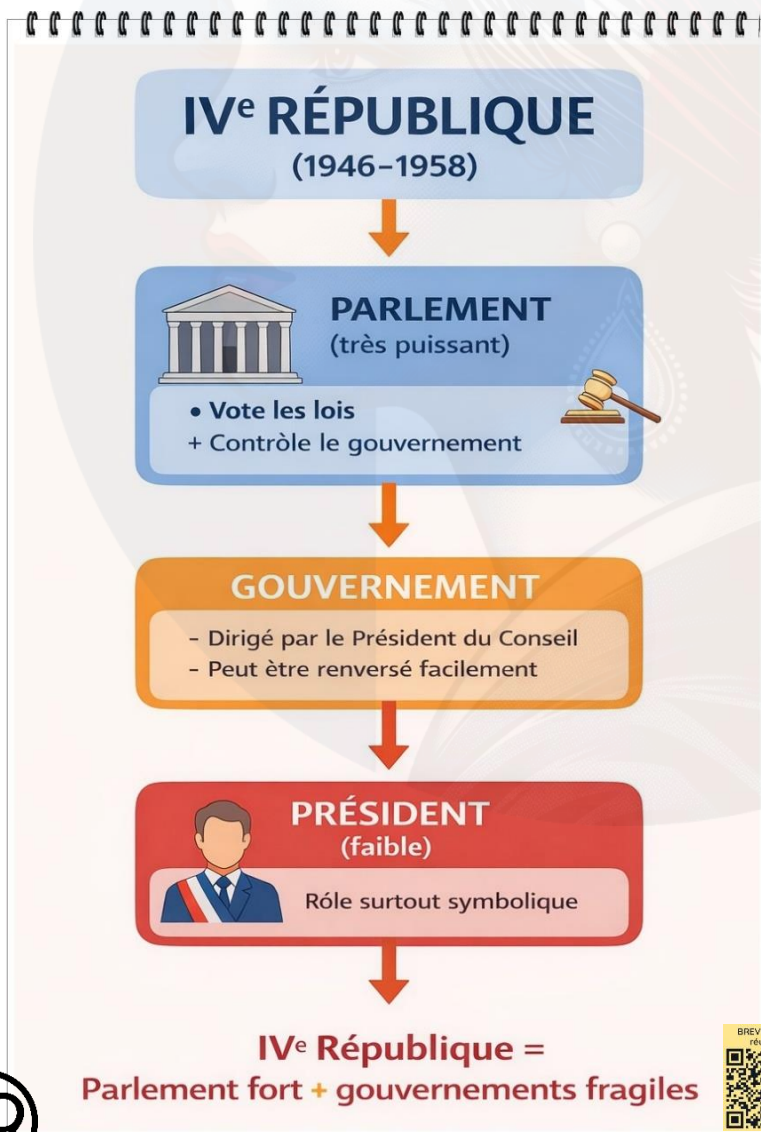
**Jean Monnet**  
→ reconstruction économique



**Ambroise Croizat**  
→ sécurité sociale



**Georges Bidault**  
→ président du Conseil début de la IVe République



# 1944-1946 : refonder la République et redéfinir la démocratie

9

Sujet sur **la refonder la République et redéfinir la démocratie**

**Rédigez un développement construit d'au moins 30 lignes montrant comment la France se reconstruit et rétablit la démocratie après 1944.** Pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots de vocabulaire suivants : GPRF – démocratie – Constitution – sécurité sociale – nationalisation – République

Après la Seconde Guerre mondiale, la France doit se reconstruire. Elle sort affaiblie par la guerre, l'Occupation et la dictature de Vichy fondée sur la collaboration. À la Libération, le GPRF, c'est-à-dire le Gouvernement provisoire de la République française, dirigé d'abord par Charles de Gaulle, rétablit l'autorité républicaine. Il doit à la fois reconstruire le pays et rendre à la France un fonctionnement démocratique. Nous verrons d'abord comment la République est rétablie, puis comment la France se reconstruit et se transforme.

Après 1944, la première priorité est de rétablir la République et d'effacer l'œuvre de Vichy. Le GPRF affirme que le régime de Vichy est illégitime et que la République n'a jamais cessé d'exister. Charles de Gaulle joue ici un rôle essentiel. Le retour à la démocratie passe d'abord par le rétablissement des libertés républicaines et par l'organisation d'élections. En avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes : c'est une avancée démocratique majeure. Les Françaises votent pour la première fois en 1945. Le suffrage universel devient donc réellement universel. En même temps, les responsables de la dictature de Vichy et de la collaboration sont jugés lors de l'épuration. Pierre Laval est exécuté en 1945 et Philippe Pétain est condamné. Le GPRF rétablit aussi l'autorité de l'État sur tout le territoire. Enfin, une nouvelle Constitution est préparée et adoptée en 1946 : elle fonde la IV<sup>e</sup> République. Ainsi, la France redevient progressivement une démocratie.

En même temps, la France se reconstruit sur les plans économique et social grâce à de grandes réformes. Le GPRF met en place un État-providence pour mieux protéger les citoyens. Sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, la sécurité sociale est créée en 1945 : elle protège contre la maladie, les accidents du travail, la vieillesse et les charges familiales. L'État mène aussi une politique de nationalisations. Des banques, des compagnies d'assurances, Renault, Air France ou encore de grandes entreprises de l'énergie passent sous le contrôle de l'État. Jean Monnet joue aussi un rôle important dans la modernisation économique. Toutes ces mesures doivent relancer la production et reconstruire le pays. En 1946, la IV<sup>e</sup> République est mise en place. C'est un régime parlementaire, où le Parlement a beaucoup de pouvoir. Le président de la République a peu de pouvoir et le gouvernement dépend fortement de la majorité parlementaire. Malgré ces limites, la France se modernise, renforce les droits sociaux et retrouve un cadre démocratique.

Ainsi, après 1944, la France rétablit la République après la dictature de Vichy et la collaboration. Le GPRF permet le retour de la démocratie, accorde de nouveaux droits et lance de grandes réformes sociales et économiques. La IV<sup>e</sup> République marque donc une étape importante de la reconstruction française. Cependant, elle connaît aussi deux grandes faiblesses : l'instabilité gouvernementale et les guerres coloniales, notamment en Indochine puis en Algérie.

